

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 Mai 2016

Etaient présents : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien (Pouvoir de Mr PAIRAUD Guillaume), HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, THEBAULT André, VALADE David et Christian HENRIET, Maire.

Etait excusé : Mr PAIRAUD Guillaume (Pouvoir à Mr GABORIAU Sébastien)

Secrétaire : Mr THEBAULT André

Votants : 15

Compteur Linky : Intervention d'ERDF

Mr LE DREZEN, Directeur Territorial d'ERDF et Mr FUSIL, interlocuteur d'ERDF ont présenté aux membres du Conseil Municipal le compteur Linky. L'installation sur la commune est prévue au 2nd semestre 2016. Le compteur n'est pas propriété de l'administré et ne sera pas facturé. L'administré ne peut pas s'opposer au changement du compteur en théorie mais ERDF a conscience que cela arrivera et ses représentants semblent expliquer qu'ils se contenteront de redemander le changement du compteur dans ce cas.

Sur le fonds, le Conseil Municipal est largement dubitatif sur l'intérêt économique d'imposer ce nouveau compteur dans tous les foyers, sa durée de vie étant estimée à 15/20 ans pour une dépense de 5 milliards d'euros, à une époque où l'état, qui vient déjà d'injecter 3 milliards dans EDF, demande aux communes de faire des économies.

Proposition création poste : CAE-CUI ou saisonnier service technique

Mme METEAU quitte la séance pour laisser libre discussion aux conseillers et ne participe pas au vote.

Mr Le Maire et la commission du personnel, non convaincus par les CV en leur possession décident de ne pas poursuivre leur démarche dans le cadre du CAE-CUI et proposent le recrutement d'un emploi saisonnier de 4 mois. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la création du poste d'agent technique saisonnier pour une période de 4 mois (14 voix pour et 1 abstention).

Dictionnaires offerts aux élèves entrant en 6^{ème}

Mr Le Maire rappelle au Conseil que la Municipalité offre chaque année aux élèves entrant en 6^{ème} un dictionnaire. Cette année, 13 élèves sont concernés. Il propose d'acheter ces dictionnaires à « Lire Demain » pour un montant de 294 € 45 TTC. Le conseil accepte à l'unanimité.

Sentier pédestre de La Porte de L'Ile : Demande de subvention Fonds européens

Le Conseil accepte à l'unanimité de faire une demande de subvention au titre des fonds européens concernant le projet de réalisation du sentier à La Porte de L'Ile.

Sycodem : Convention d'occupation de domaine public (conteneurs papiers, verre et/ou bornes textiles)

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention d'occupation de domaine public autorisant le Sycodem à installer les conteneurs papiers, verre et/ou bornes textiles sur le territoire de la commune.

Enquête publique : Projet de parc éolien à Xanton-Chassenon

Le Conseil émet un avis favorable au projet de parc éolien sur la commune de Xanton-Chassenon (13 voix pour – 2 abstentions).

Poteaux école : Choix prestataire

Mr THEBAULT présente les devis concernant l'installation de poteaux devant l'école. Le Conseil demande des éléments complémentaires. Ce dossier est reporté au prochain conseil municipal.

Portes toilettes aire de loisirs : Choix prestataire

Mr LELAURE présente les devis concernant le changement des portes de toilettes à l'aire de loisirs, il a en sa possession 2 devis concernant des portes métalliques avec bardage bois et 1 devis concernant des portes bois. Le Conseil après en avoir délibéré, accepte (9 voix pour – 6 abstentions) le devis de Mr Eric PEPIN pour un montant de 3 048 € HT. Mme PEPIN n'a pas participé au vote.

Café des sports

Mr Le Maire fait lecture du courrier de Mme VAIRON, locataire du café, qui ne souhaite pas le renouvellement de son bail au 31 octobre 2016. Le Conseil Municipal va étudier diverses possibilités.

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe que

- Une jeune personne de Maillezais a heurté avec son véhicule la borne incendie dans la côte du Peux. Les assurances ont été contactées.
- La remise d'une médaille de la famille aura lieu le dimanche 29 mai à 11 h en mairie.
- Une réunion publique aura lieu le 27 mai à 18h30 à la salle des fêtes.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 7 juin à 19h15.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 13 mai 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 12 mai 2016

Le Maire,
C. HENRIET

